



HAL
open science

Licence Langues, littératures et civilisations d'Asie du Sud

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations d'Asie du Sud. 2010, Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO. hceres-02035470

HAL Id: hceres-02035470

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035470>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES
N° demande : S3100018169
Domaine : LANGUES, CULTURES ET SOCIÉTÉS DU MONDE
Mention : LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS D'ASIE DU SUD

Appréciation générale :

La licence « Langue, Littérature et Civilisation Aréales » (LLCA), mention « Langues, Littératures et Civilisations d'Asie du Sud », offre une formation complète dans sept langues de spécialité appartenant à l'aire culturelle « Asie du Sud », à savoir le Bengali, le Hindi, l'Ourdou, le Romani, le Singhalais, le Tamoul et le Télougou. Cette licence maintient l'une des vocations traditionnelles de l'INALCO, qui consiste à fournir une formation complémentaire, et s'adresse à des étudiants de master ou de doctorat souhaitant acquérir des compétences sur l'Asie du Sud ainsi qu'à des chercheurs ou professionnels en poste se préparant à exercer en Asie du Sud. Les étudiants du master « Asie Méridionale et Orientale » de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales peuvent obtenir par mutualisation 12 ECTS de langue par semestre. Dans le cadre plus récent du LMD, l'accent a été porté sur la professionnalisation, et la formation vise un public de primo-entrants. L'obtention de la licence « Langue, Littérature et Civilisation Aréales » d'Asie du Sud donne accès au master « Langues, Cultures et Sociétés du Monde », mention « Asie du Sud, Asie du Sud-est, Haute-Asie, Pacifique », spécialité « Monde Indien et Himalayen : Littérature et Histoire Culturelle », options recherche et professionnelle. Elle s'adresse aux étudiants primo-entrants se destinant aux professions de la recherche, mais aussi de la médiation, du tourisme, de la traduction ou encore aux Concours du Ministère des Affaires Étrangères (dont le concours des cadres d'Orient). De ce point de vue, il faut souligner que le Hindi est l'une des langues obligatoires de la section Extrême-Orient et que le Bengali, le Népalais, l'Ourdou et le Tamoul figurent parmi les langues facultatives du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de la Défense. Comme pour tous les cursus LLCA, toutes les langues de la mention « Asie du Sud » sont éligibles aux mentions professionnalisantes LMFA (professions du commerce international, traitement numérique multilingue). Le Hindi figure aussi dans le cadre d'une licence LLCE. Cette formation est unique sur le plan international, dans la mesure où l'INALCO propose un cursus complet dans les sept langues de l'aire. Elle se justifie également dans le contexte universitaire français, puisque l'Université de Provence et celle de Paris 3 n'offrent qu'une formation limitée à l'Hindi ; même chose pour le Tamoul à Paris 8. On citera encore l'exemple de la langue romani pour laquelle il n'existe, au niveau européen, en dehors de l'INALCO, qu'un lectorat à la faculté de Bucarest et une initiation à un dialecte local à l'Université Charles de Prague. L'aide de Paris a d'ailleurs été sollicitée par l'Université Eötvös de Budapest en vue de l'élaboration d'un cursus dans le cadre de l'application de la Charte européenne des langues minoritaires et régionales.

Les points les plus forts :

1-	Excellence de la formation dans sept langues rares dont l'une en demande croissante (le Hindi - spécialité mutualisée avec LLCA) ; seul établissement sur le plan international à fournir un cursus de licence complet (acquisitions de compétences pointues en langue écrite et orale) pour sept langues de l'aire.
2-	Synergie langues/littérature, histoire, spécialités de géopolitique. Formation largement ouverte sur les problématiques historiques et contemporaines de l'aire culturelle : problématiques sociologiques, ethniques, anthropologiques, réflexion sur immigration /intégration, etc.
3-	Possibilité d'une seconde langue. Polyvalence de compétences associée à la pratique de langues rares. Forte mutualisation et cohérence dans la logique aréale qui pallie en partie l'inégalité des effectifs et des moyens.

Les points les plus faibles :

1-	Peu de données chiffrées sur les types d'insertion professionnelle ou le devenir étudiant.
2-	Difficulté dans l'immédiat pour évaluer une formation qui se met en place depuis 2007. Manque de lisibilité sur les enseignements de compétences transversales et disciplinaires (réservés à la formation initiale), sur les UE de professionnalisation, les procédures d'évaluation, le devenir des étudiants et les réorientations possibles.
3-	Effectifs très réduits dans certaines langues.

Recommandations :

Il serait souhaitable de poursuivre la démarche engagée de mise en conformité LMD et d'accueil de primo-inscriptions en formation initiale sans perdre la spécificité d'une formation qui draine fondamentalement un public plus âgé (complément de formation ou reconversion) ou déjà professionnalisé. Le développement des licences bilingues, la mise en place prévue de diplômes intensifs d'une durée d'un an (compétences en langue), et les passerelles pour accès en cursus de licence vont dans le bon sens.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A